



Collection
Observatoire



Faciliter l'émergence de projets au bénéfice de la cohésion des territoires

Les Entreprises publiques locales se sont progressivement imposées comme un opérateur de référence des politiques publiques locales et les tendances actuelles confirment ce développement, ce dont je me réjouis.

À côté du secteur historique de l'aménagement et du développement économique où les Epl jouent un rôle déterminant par exemple dans la rénovation des centres-bourgs et la redynamisation commerciale, d'autres Epl ont vu le jour dans le secteur du tourisme de l'environnement mais aussi, de manière plus inattendue, dans le secteur des services à la personne.

Aujourd'hui, près de 20 % des intercommunalités bretonnes ont choisi la Société publique locale pour mettre en œuvre les politiques d'attractivité territoriale en mutualisant, en lançant de nouvelles destinations touristiques, en proposant une approche globale, bref, en innovant.

Pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, les collectivités peuvent compter sur un maillage dense de Sem dans les secteurs de l'énergie et de la mobilité. Ce dynamisme à toutes les échelles territoriales témoigne, s'il en était besoin, de la pertinence du modèle Epl pour faciliter l'émergence de projets au bénéfice de la cohésion des territoires.

Jean-Luc Gaudin

Président de la Fédération des Epl Loire-Bretagne
Maire de Pont-Péan
Vice-Président de Rennes Métropole
Président de Territoires

35

Epl créées
depuis 2010

11 projets
de création d'Epl

2 393 emplois

27 % des Epl ont l'intention
d'augmenter leurs effectifs en 2018

et 32 % à l'horizon 2019

168 658 K€

capital social

65

Epl en activité

dont
39 Sem
1 SemOp
25 Spl

346 654 K€

chiffre d'affaires 2017

35 % des dirigeants
envisagent un volume d'activité
supérieur en 2018

et 43 % à l'horizon 2019

diversification

75 %

des Epl sont déjà engagées
dans une stratégie de
développement d'activités
complémentaires

20 % dans un
autre secteur que leur
cœur de métier

34 % des Epl
envisagent
un tel redéploiement
à court/moyen terme

Repères nationaux

1 300 Epl et 13,9 milliards
d'euros de chiffre d'affaires

Le modèle des Epl s'impose progressivement dans l'action publique régionale

Se démarquant du reste du pays, les collectivités bretonnes se sont plus récemment appropriées le modèle des Entreprises publiques locales. Il connaît depuis un développement accéléré. Au nombre de 65 aujourd'hui, seules 35 Epl existaient avant 2010 et leur progression est depuis impressionnante : + 35 % sur les cinq dernières années et + 10 % par rapport à l'année dernière. Il s'agit de la plus forte croissance enregistrée après celle observée dans la région Pays de la Loire.

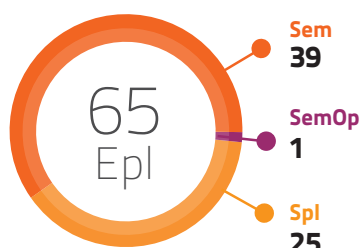
De cette situation particulière découle plusieurs spécificités. Confrontées à une gamme de solutions étendue, nombre de collectivités ont initié la création de Spl ; elles représentent aujourd'hui 38 % des Epl bretonnes (contre 28 % au niveau national). Recensant 14 Spl sur 24 structures, le département de l'Ille-et-Vilaine en est une illustration. L'état de l'activité dans l'immobilier est une autre particularité ; il n'existe

aucune Epl dont l'activité principale relève du domaine du logement. Le tourisme, la culture et les loisirs forment le secteur dominant dans lequel interviennent les Epl (23 structures), devant l'aménagement (18), puis l'environnement et les réseaux (9).

Malgré leur émergence récente, les Sem, Spl et SemOp locales jouent un rôle moteur dans l'appareil productif régional. Elles dégagent un chiffre d'affaires – en forte hausse – supérieur à 346 millions d'euros et emploient 2 393 personnes. Les Epl s'inscrivent de surcroît dans un écosystème au sein duquel elles rayonnent. Leur activité, qui ne se limite pas au territoire breton, est génératrice de plus de 50 millions d'euros de valeur ajoutée directe et de plus de 480 millions d'euros de valeur ajoutée induite. Les conséquences sur l'emploi sont manifestes. Aux emplois directement créés par les Epl s'ajoutent plus de 5 000 emplois par effet d'entraînement.

Les Epl en activité dans la région

L'implantation des Epl évolue au gré des besoins propres à chaque territoire



L'existence d'Epl est très fortement corrélée à la densité d'habitants dans chaque département. L'Ille-et-Vilaine comporte ainsi 24 structures, contre 19 dans le Finistère et 13 dans le Morbihan, alors que les Côtes-d'Armor ferment la marche (9 structures). La familiarisation à la gamme est cependant différenciée. La Spl apparaît comme une forme très prisée en Ille-et-Vilaine : 58 % des créations ont revêtu cette forme dans le département, contre 28 % dans la moyenne nationale. La seule SemOp a quant à elle vu le jour dans le Morbihan.

Bénéficiant chacun d'atouts indéniables, chaque département recense un nombre important d'Epl dans le tourisme, la culture et les loisirs. Les proportions qu'elles représentent dans le Finistère et le Morbihan sont cependant supérieures à la moyenne. En Ille-et-Vilaine, 10 Epl exercent dans le secteur de l'aménagement. Les Côtes-d'Armor se démarquent avec des structures dont les activités sont diversifiées, hors environnement et réseaux. La donne va toutefois changer dans le département.

Finistère

597 (25 %)
 114 512 K€ (33 %)
 30 981 K€ (19 %)

Côtes-d'Armor

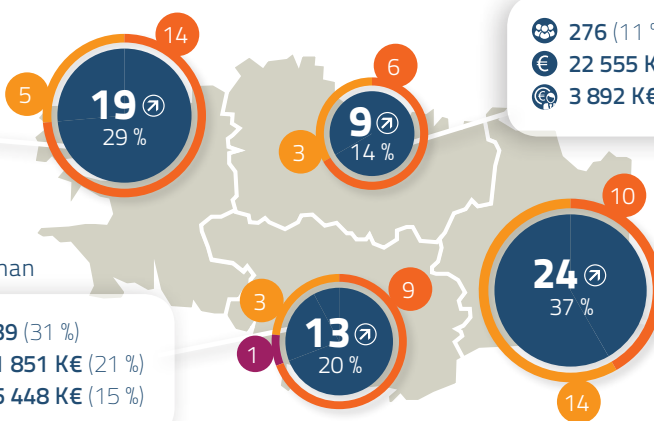
276 (11 %)
 22 555 K€ (6 %)
 3 892 K€ (2 %)

Morbihan

739 (31 %)
 71 851 K€ (21 %)
 25 448 K€ (15 %)

Ille-et-Vilaine

781 (33 %)
 137 736 K€ (40 %)
 108 337 K€ (64 %)



Légende

Epl en activité

Évolution par rapport au 1^{er} juin 2017

Répartition par statut

Sem
 SemOp
 Spl

Chiffres clés départementaux

Effectif
 Chiffre d'affaires
 Capital social

Les métiers représentés dans la région

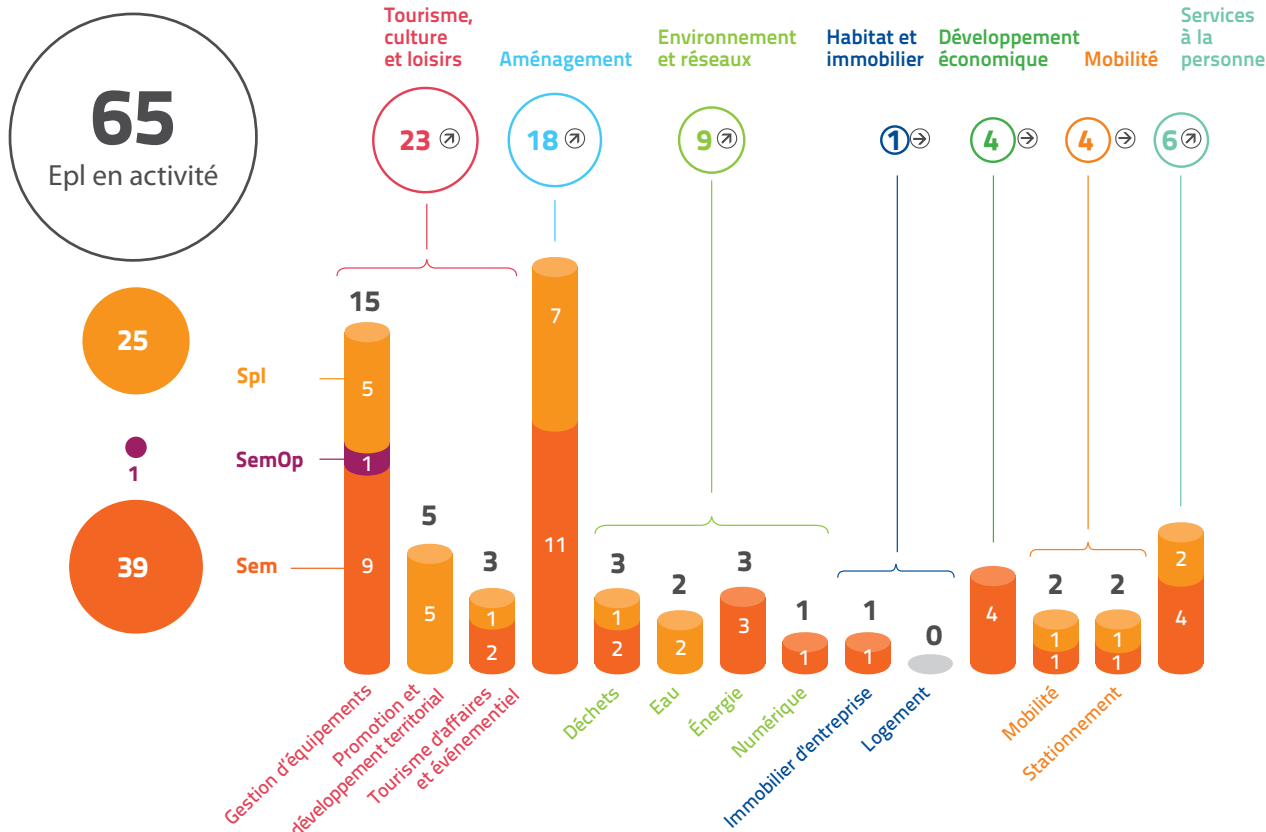
Tourisme, culture, loisirs et Aménagement en pointe, Environnement et réseaux en devenir

Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs est le secteur dominant dans lequel interviennent les Epl bretonnes. 23 structures exercent ce type d'activité aujourd'hui, dont 15 principalement dans la gestion d'équipements et 5 dans la promotion et le développement territorial. L'activité portuaire est répandue : la Sellor, la Compagnie des Ports du Morbihan, Brest'Aim et la Sodefi gèrent aujourd'hui un ou des ports de

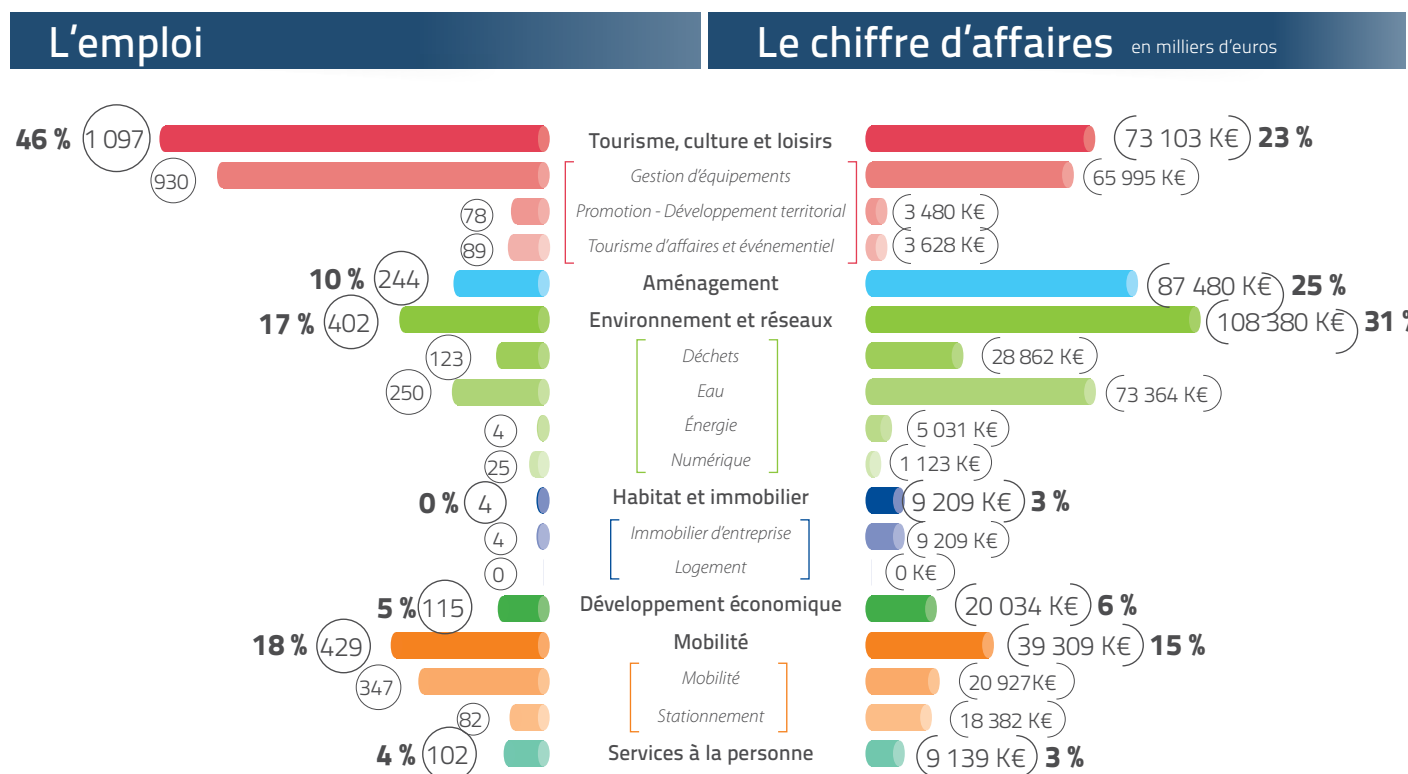
plaisance sur le littoral régional. La première SemOp pour la gestion d'un golf en France a quant à elle été créée à Ploemel en avril dernier.

Dans l'aménagement sont recensées 18 Epl. En Ille-et-Vilaine, les communes de la métropole rennaise et Rennes Métropole sont par exemple accompagnées par trois Epl dans la conduite de projets de développement

et de renouvellement urbains. Territoires & Développement, Territoires publics et la Spla Viasilva, qui composent le groupe Territoires, diffèrent chacune par leur forme et leurs modalités d'intervention et peuvent apporter leur expertise alternativement sur différents projets. Elles génèrent plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploient plus de 50 personnes.



Avec seulement 9 structures, le modèle des Epl n'avait que relativement peu séduit dans le secteur de l'environnement et des réseaux. Mais contrairement à celui de l'habitat et de l'immobilier qui relève d'autres enjeux, son appropriation n'est qu'une question de temps, tant une dynamique est engagée. 7 structures ont été créées depuis 2010, dont 2 spécialisées dans la gestion de l'eau, et 7 étaient en projet au 1^{er} juin 2018. Les SemOp Eaux de Dinan-eau potable et Eaux de Dinan-assainissement vont voir le jour le 1^{er} janvier 2019 et prendre le relais d'un délégataire privé dont les contrats arrivaient à échéance.



L'environnement et les réseaux apparaissent comme le secteur dans lequel les Epl régionales génèrent le chiffre d'affaires le plus important (plus de 108 millions d'euros), juste devant l'aménagement (plus de 87 millions d'euros). Les Epl ayant des activités relatives à la gestion des déchets, des réseaux d'eau et d'énergie et au numérique, qui ne sont pas les plus nombreuses, sont plus productives que la moyenne, tout comme celles relevant de la mobilité. Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs s'avère quant à lui pourvoyeur d'emplois avec 1 097 postes rattachés aux activités qui en dépendent, soit 46 % de ceux créés par les Epl bretonnes.

La ventilation de l'actionnariat

L'investissement soutenu des collectivités territoriales

Répartition
de l'actionnariat
en valeur*

Collectivités
territoriales

77 %

Autres
actionnaires

23 %



Conséquence de l'attrait pour le modèle de la Spl – aux capitaux exclusivement publics –, la domination des collectivités bretonnes dans l'actionnariat des Epl est très marquée. Hors Sabemen, elles en détiennent aujourd'hui 77 % des parts, contre 23 % pour les autres actionnaires, éloignant la Bretagne d'une moyenne nationale plus équilibrée. La contribution des intercommunalités et des structures de coopération est très importante (45 %), contrastant là aussi avec ce qui est observé sur l'ensemble du territoire national. Le cas de la Sabemen montre toutefois que la région et les départements ne sont pas désengagés.

* Données hors Société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (Sabemen)

Les perspectives

Les dirigeants des Epl bretonnes envisagent l'avenir avec enthousiasme, alors que la conjoncture économique dans la région est vertueuse. La quasi-totalité des structures semble avoir réalisé entre 76 % et 100 % de ses objectifs en 2017. L'année 2018 devrait se poursuivre selon la même tendance : une large majorité d'entre elles envisage une production au moins équivalente à celle réalisée l'année dernière.

Degré de réalisation des objectifs 2017

76 à 100 % des objectifs



97 %

51 à 75 % des objectifs



3 %

< 50 % des objectifs



0 %

Anticipation du chiffre d'affaires en 2018

Supérieur à celui
de 2017



35 %

Équivalent à celui
de 2017



45 %

Inférieur à celui
de 2017



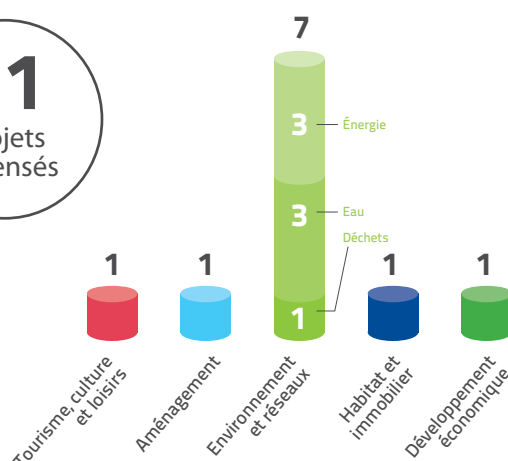
20 %

Les projets d'Epl

Des projets de créations d'Epl dynamiques

Le mouvement d'homogénéisation par rapport à la moyenne nationale observé en Bretagne devrait se poursuivre dans les prochaines années. Sept projets dans l'environnement et les réseaux ont été dénombrés au 1^{er} juin 2018, dans un secteur où les Epl étaient peu présentes. Au regard des dernières actualités, certains se sont d'ores et déjà concrétisés.

11
projets
recensés



Contacts :

Guillaume Nicolle,
délégué territorial Bretagne - Pays de la Loire
Esteban Pratviel,
chargé de mission veille et prospective

Pour plus d'informations :

<http://www.lesepl.fr/bretagne-pays-de-la-loire.6.php>